



Genève, le 27 mars 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie

Avec 336 objets protégés depuis 2014, le canton démontre sa volonté de préserver le patrimoine bâti et naturel genevois

Autant d'objets urbains, de domaines ruraux ou d'ouvrages d'art qui incarnent la diversité du patrimoine genevois. Cette richesse culturelle, témoin de l'histoire architecturale et du développement territorial du canton, peut compter sur une stratégie claire de préservation. Sur la législature 2014-2018 (chiffres à fin 2017), le DALE et le Conseil d'Etat ont adopté pas moins de 74 arrêtés (dont 17 en 2017), toutes mesures de protection confondues, représentant 336 objets, dont 172 bâtiments. Dix plans de site ont aussi été entérinés depuis 2014. L'actualisation de la connaissance du patrimoine bâti cantonal bat son plein. En effet, un vaste programme de recensement architectural est en cours depuis 2015, avec d'ores et déjà 14'091 bâtiments identifiés dans neuf communes.

Mesures de protection

Sur les 88'895 bâtiments que compte le canton de Genève, environ 16'000 (soit 18%) représentent un intérêt patrimonial. A fin 2017, 48% d'entre eux (7791 bâtiments) étaient au bénéfice d'une mesure de protection (classement, inscription à l'inventaire, plan de site), soit environ 8,7% de l'ensemble du parc bâti.

Le temps nécessaire aux procédures et au traitement des éventuels recours a permis de protéger 69 bâtiments en 2017 (172 sur la législature). Pour Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du DALE: "Aménager le territoire ne se fait pas sur une page blanche. Les bâtiments et sites de valeur à Genève doivent être protégés et intégrés dans les nouveaux quartiers, comme témoignage de l'histoire du canton."

Mesures de classement

Depuis le début de la législature, seize arrêtés concernant des mesures de classement ont été adoptés pour un total de six bâtiments, sans compter les douze sites palafittiques lacustres.

En 2017, deux bâtiments de nature très différente ont été classés. Il s'agit de "l'ancien domaine Perrot" à Pregny-Chambésy, comprenant la "Grande Maison", ses anciennes dépendances et les espaces dans lesquels ces bâtiments s'inscrivent (sur demande de l'association Patrimoine suisse Genève). Cette décision fait toutefois l'objet de recours. Le second arrêté protège le bâtiment central du Conseil oecuménique des Eglises (COE) au Grand-Saconnex et en particulier sa chapelle.

Inscriptions à l'inventaire

De 2014 à fin 2017, 56 arrêtés d'inscription à l'inventaire ont été adoptés, couvrant 114 bâtiments.

Sur 2017, treize décisions de mise à l'inventaire ont été entérinées. Il s'agit de deux jardins à Meyrin, de plusieurs domaines ruraux à Gy, Puplinge, Céligny et Chêne-Bougeries, d'une villa Heimatstil à Chêne-Bougeries et du temple de Genthod. Quatre bâtiments représentatifs du patrimoine du XXe siècle à Genève – section Petit-Saconnex ont aussi été protégés en 2017 (trois immeubles et l'ensemble pédagogique et scolaire situé au sein du parc de Geisendorf). Seule la décision concernant un immeuble locatif à Plainpalais fait l'objet d'un recours.

Il y a lieu de préciser que la mesure de protection de la villa de Frei et Hunziker à Collonge-Bellerive a été confirmée par le Tribunal en 2017 et que le Tribunal fédéral a également confirmé l'arrêté d'inscription à l'inventaire de la "Villa Wartmann" à Versoix.

Plans de site

Depuis le début de cette législature, pas moins de [dix plans de site](#) ont été adoptés par le Conseil d'Etat, dont trois en 2017 à Bardonnex, en ville de Genève – section Plainpalais et à Versoix. Ces trois plans de sites ont permis la mise sous protection de 52 bâtiments.

Recensement architectural du canton

L'office du patrimoine et des sites (OPS) a poursuivi son programme de recensement architectural exhaustif du canton de Genève, qui concerne tous les bâtiments construits avant 1985. Sur la législature en cours, la priorité a été donnée aux périmètres des grands projets de développement urbain. Ce recensement permettra de déterminer les bâtiments qui présentent un intérêt patrimonial, puis d'orienter les décisions. Depuis 2015, 14'091 bâtiments ont été recensés, dont 6334 rien qu'en 2017.

Zoom sur trois inscriptions à l'inventaire

L'ancien garage Fleury, situé aux Eaux-Vives, fut construit entre 1927 et 1928 pour la vente des automobiles du concessionnaire de la marque Peugeot à Genève. Il présente une structure en béton armé et son concept architectural est rationnel et moderne avec des éléments décoratifs de style « Art Déco ». Ce bâtiment a été surélevé et restauré avec soin en 2005.

L'école et le centre pédagogique de Geisendorf à Genève – section Petit-Saconnex ont été édifiés entre 1952 et 1971. Il s'agit de la première application du principe de l'école pavillonnaire à Genève. Bien que construits par étape, les bâtiments présentent une grande cohérence matérielle et architecturale. Cette réalisation est caractéristique de la production de l'architecte Paul Waltenspühl.

L'ancienne maison Wartmann a été réalisée en 1862. Le plan de cette villa de campagne, en excellent état, s'apparente aux « maisons-cube » en vogue à cette époque. Le jardin a, quant à lui, été relevé dans le cadre du recensement des parcs et jardins historiques ICOMOS et la parcelle se trouve en partie dans le périmètre protégé des rives de la Versoix.

Lien: [carte des objets protégés, images et copyright des trois objets ci-dessus](#).

Pour tout complément d'information : M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat, en contactant Mme Pauline de Salis, secrétaire générale adjointe responsable de la communication, DALE, T. 022 546 60 47 ou 076 304 20 66.